



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 22 décembre 1998

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 4 Décembre 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 24 Décembre 1998

**Participation de la Communauté de Communes de Niort à la réédition du
guide intercommunal des associations - Convention entre la Ville de Niort
et la Communauté de Communes de Niort**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON,
Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON,
M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M.
Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul
SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, Mme Claire MINALI-
BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme
Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine
CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre
GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M.
Hervé LAMPIN, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE,
M. Jacques VANDIER

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Marie-Cécile MORISOT donne pouvoir à M. Alain PAGE.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine REYSSAT

DELIBERATION D98567

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 décembre 1998

Direction Générale

**Participation de la Communauté de Communes de Niort à la
réédition du guide intercommunal des associations - Convention
entre la Ville de Niort et la Communauté de Communes de Niort**

Madame Marie-Josèphe SOULISSE, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Dans le cadre des actions "Animation et Développement Local", la Communauté de Communes de Niort a décidé, par délibération du Conseil de Communauté du 14 décembre, de rééditer le guide des associations de la Communauté.

Celui-ci actualise et complète les informations contenues dans la partie communautaire du guide concernant les communes rurales.

Ce document offre une connaissance exhaustive et permet une promotion du réseau associatif existant sur la Communauté de Communes de Niort.

L'édition et la diffusion de la partie hors Niort est confiée à la Ville de Niort, au titre de l'exercice 98. Pour cela, la Communauté de Communes de Niort versera à la Ville de Niort une participation de 33 000 F.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la convention Ville de Niort / CCN
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjointe Déléguée à la signer

(M. Bernard BELLEC, Président de la Communauté de Communes de Niort, n'ayant participé ni au débat, ni au vote)

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	1

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjointe Déléguée

Marie-Josèphe SOULISSE

[Ordre du jour](#)